
Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de la vente des biens d'émigrés dans le district de Libreval-sur-Cher (Cher), lors de la séance du 8 messidor an II (26 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de la vente des biens d'émigrés dans le district de Libreval-sur-Cher (Cher), lors de la séance du 8 messidor an II (26 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 194;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25304_t1_0194_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

et dont le dessèchement la laisseroit en proie à la plus cruelle pénurie. Elle prie la convention de faire en sa faveur une exception à la loi sur le dessèchement des étangs (1).

26

L'agent national du district de Libreval-sur-Cher (2), ci-devant Saint-Amand, instruit la Convention que 13 lots de biens d'émigrés, estimés 3,930 liv., ont été vendus 20,145 liv.; que la fonderie de canons et la fabrique de salpêtre, établies à Libreval, sont en grande activité.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (3).

27

Le comité de surveillance de la commune de la Roque-Brussane (4) félicite la Convention sur l'énergie qu'elle déploie contre les factieux, les royalistes, les conspirateurs, les aristocrates et les faux patriotes. Elle annonce qu'elle a célébré une fête civique en mémoire des victoires remportées par les armées de la République. « Vertueux républicains, ajoutez-elle, demeurez inébranlables à votre poste, nos vœux seront accomplis. La France vous applaudit, l'Europe vous admire, l'univers vous contemple; achevez votre sublime ouvrage, soutenez, cultivez l'arbre de la liberté jusqu'au moment heureux où ses vastes rameaux ombrageront le sol de la France, où la prospérité du Peuple français attestera votre gloire, et les vertus que vous avez mises à l'ordre du jour » (5).

[La Roque-Brussane, 20 flor. II] (6).

« Citoyens représentans,

La foudre révolutionnaire, préparée au foyer de la Liberté, frappe les factieux, les royalistes, les conspirateurs, et les faux patriotes. Les ennemis intérieurs de La République sont abatus. Plus loin, Les thrones chancelent et les satellites du despotisme palissent. La Pologne se lève. La prusse est allarmée. L'autriche pousse un dernier effort. L'Espagne recule. L'Angleterre fremit et intrigue. L'Italie, privée de son Capitole, redoute une seconde fois les Gaulois, et craint pour ses dieux. Le Tiran sarde est cerné par les Republicains français. L'invasion subite de Saorgio est le présage de la Chutte de Turin, et du triomphe de la République dans toute sa circonférence, pendant cette campagne glorieuse. Ce succès de nos armes a été célébré, aujourd'hui, dans cette commune par une fete civique. La municipalité, La Société populaire,

Le comité de Surveillance, tous les citoyens ont manifesté une joie républicaine. L'amour sacré de la Liberté a allumé devant L'autel de la patrie un feu en signe de jouissance. Animés par La presence et l'exemple memorable des martyrs de la cause publique, nous avons renouvelé Le Serment de vaincre, ou de mourir Libres. Recevés nos sermens, vertueux représentans. Demeurés inébranlables dans votre poste, nos vœux seront accomplis. La France vous applaudit. L'Europe vous admire. L'univers vous contemple. Achevés votre ouvrage sublime. Soutenés, cultivés, protégés L'arbre de la Liberté, jusqu'au moment heureux où ses vastes rameaux ombrageront le Sol de la France, où La prospérité du peuple français attestera votre gloire et les vertus que vous avés mis a L'ordre du jour. Vive la République! Vive La Montagne! S. et F. ».

L. ASOLLINIER (?) (présid.), N. LAUGIER, REYMONEN (?), BREMOND, H. BOSQ, ROGER (?), DUPUY (secret.).

28

La société populaire de la Tour Dupin, département de l'Isère, félicite la Convention de son décret sur la reconnaissance de l'Etre-Suprême, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[La Tour-Dupin, s.d.] (2).

« Législateurs

Votre décret du 18 floréal a été reçu par notre société avec les sentiments de la reconnaissance dûes a vos sublimes travaux, la profession qu'il renferme est digne d'un peuple libre et vertueux et de la bienveillance de l'Eternel: puisse-t-elle être goûtée de tous les français! pour nous, peres du peuple, éloignés du fanatisme et de la superstition, ces monstres qui tant de fois ont désolés la terre, nous avons eu à gémir de voir les audacieux apôtres de l'athéisme se donner impudemment le nom d'apôtres de la liberté; nous les avons vu dans leurs harangues insensées porter la consternation dans les cœurs vertueux: mais leur règne suivi de la terreur, et qui ne pouvoit se maintenir que par elle s'est dissipé, et le glaive de la loi en frappant leurs têtes coupables va vanger le nom français de l'opprobre dont ils s'efforçoient de le couvrir aux yeux des peuples étrangers.

Mais detournons les yeux de ces scenes affligeantes pour repandre dans votre sein, législateurs, les sentiments délicieux qui nous animent; vous avez bien mérité de la Patrie. L'éternel sourit à vos decrets; continuez votre tâche honorable et le peuple français vous benira à jamais ».

(1) J. Sablier, n° 1402; J. Fr., n° 640.

(2) Cher.

(3) P.V., XL, 178. B⁴ⁿ, 8 mess. (suppl^t) et 12 mess.; J. Lois, n° 640; M.U., XLI, 139 (dans cette gazette, le prix de vente s'élève à 27,245 l.).

(4) Var.

(5) P.V., XL, 178. B⁴ⁿ, 9 mess.

(6) C 308, pl. 1196, p. 30.

(1) P.V., XL, 178. B⁴ⁿ, 9 mess.

(2) C 309, pl. 1204, p. 28.